

du 23 mai 2017

La séance était présidée par M. Clément, directeur des Ressources humaines.

Informations sur les principaux points de l'ordre du jour et analyses de la CGT

Suites de l'emménagement dans la paroi Sud de l'Arche

Toit – Travaux – Fuites

La Commission de sécurité a émis un avis favorable à l'**ouverture du Toit le 1er juin 2017**.

Le 35ème étage, qui a subi les nuisances des travaux du Toit, sera remis en état avant cette ouverture (changement des moquettes, peinture...), ce qui signifie une période de nuisance supplémentaire pour les agents de l'IFORE, déjà bien mis à contribution depuis leur installation. Il conviendrait d'en profiter pour régler les problèmes de trappes de ventilation bruyantes non fermées dans certains bureaux de cet étage.

Règlement en cours des nombreuses fuites dans les sanitaires, dues à des malfaçons.

Monde virtuel



Les agents disposent de la **télécommande virtuelle** implantée sur ordinateur pour régler électricité, ventilation, température et stores mais... elle ne fonctionne pas (encore) dans la plupart des cas. Aucune précision apportée sur la date prévue de fonctionnement.

Le réglage des stores est «en cours». Les propositions d'Eiffage sont attendues pour le **remplacement des stores sur les fenêtres de désenfumage** pour lesquelles ceux prévus ne sont pas adaptés.

Accessibilité

Le choix des **boîtiers d'appel d'ascenseurs**, uniquement tactiles et très difficiles d'utilisation pour les non voyants, a été fait par Eiffage mais sera éventuellement revu, selon SPSSI. La CGT demande l'installation d'un clavier non tactile à chaque étage, comme en Séquoia et, en attendant, un meilleur réglage.

L'accessibilité de la cantine devra également être revue ! **L'accès par le niveau n-1** devrait être ouvert mi-juillet.

Monde réel

La mise en service de la **cellule «dossiers»** privée de ses robots par manque de place dans les nouveaux locaux «*avance à petits pas*» (sic). Les locaux sont à dépoussiérer. Les compactus (rayonnages mobiles) ont connu des pannes. Un progiciel spécifique de gestion est en cours de déploiement (par Engie sur maîtrise d'œuvre du SIAS).

Le CHSCT visitera la cellule «dossiers» courant juin. Nous avons bien noté les assurances du DRH et de SPSSI : l'encadrement est attentif ; il sera répondu aux demandes complémentaires éventuelles du service. Nous tenons toutefois à rappeler que les agents ont vu leurs conditions de travail régresser de 30 ans avec le remplacement de la mécanisation par le traitement manuel des dossiers. Leur santé ne doit pas en faire les frais. Ni le fonctionnement du service.

Le recensement des travailleurs isolés à qui un dispositif de protection doit être fourni est «en cours».

Environnement

Le bilan énergétique et les analyses de l'air en Arche et en Séquoia seront abordés lors d'une réunion spécifique. La CGT demande que les OS soient associées à la rédaction du protocole d'analyse de l'air, afin

d'éviter que les prélèvements se limitent, comme précédemment en TS, à quelques bureaux à peu près vides. À noter que nous occupons depuis 2014 un bâtiment, Séquoia, réputé de haute qualité environnementale sans que les organisations syndicales aient jamais pu obtenir sa consommation en kw/h.

Ce qui nous frappe dans ce dossier : la désinvolture avec laquelle sont traités certains besoins avérés (accessibilité – la CGT s'est d'ailleurs abstenue lors du vote du CHSCT de mars sur ce point – exposition des agents à des nuisances prolongées dues aux travaux du Toit, étages techniques négligés : reprographie, courrier, dossiers...), le manque de précision sur l'échéancier de réalisation des correctifs à apporter (fenêtres sans stores...) et la difficulté que semble éprouver l'administration à obtenir une réactivité d'Eiffage pour régler les problèmes. Bon nombre d'agents trouvent toutefois dans la nouvelle installation des conditions de confort et d'hygiène supérieures à celles de la Tour Pascal (ce qui n'est pas trop difficile). Le fonctionnement en bureaux partagés, surtout dans les espaces à 6 ou 8 agents, devra être analysé dans la durée. Il convient que le fonctionnement de l'immeuble soit rapidement normalisé.

Le comité de suivi se réunira le 6 juillet.

ZOOM

Comment est financée la rénovation de l'Arche ? Pour quel coût ? Qu'est-ce qu'un bail emphytéotique administratif ? Vous trouverez sous ce lien un court dossier du Moniteur.fr :

<http://www.lemoniteur.fr/article/la-renovation-de-la-grande-arche-de-la-defense-devrait-etre-terminee-en-2017-26592891>

Rapport 2015 des médecins de prévention et Bilan Santé 2015

L'une des deux médecins de prévention vient de quitter le ministère pour un autre. La recherche d'un successeur est en cours.

Au vu des rapports, la CGT a insisté sur la nécessité d'un traitement collectif de la souffrance au travail, et notamment de la mise en place d'un dispositif d'alerte en cas de dépassement important ou répété des horaires. Nous avons insisté sur le nécessaire travail à mener sur l'attractivité des postes en administration centrale, et en particulier à la DRH. La priorisation des missions, l'amélioration des processus et des outils sont des enjeux pour les conditions de travail mais aussi pour la qualité du service rendu. D'accord sur ces points, le DRH a appelé le CHSCT à «se saisir pleinement» de la prévention des RPS,

avec une double vigilance sur l'encadrement. Nous ne pouvons qu'être favorable à ce que l'administration s'en saisisse également.

Au vu des indicateurs de RPS contenus dans le bilan, la CGT a attiré l'attention sur la situation des CVRH et de la DPMA.

La CGT s'est abstenue lors du vote du bilan en demandant une plus grande cohérence des données et des éléments d'interprétation des indicateurs fournis, mais en reconnaissant l'important travail de CRHAC2. Pour nous, le bilan doit être un instrument d'analyse permettant des interventions sur les structures en souffrance ou en difficulté.

La CFDT, FO et l'UNSA ont voté pour.

ZOOM :

Un dossier de l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles) sur ce qu'il faut retenir sur les risques psychosociaux. Nous sommes tous et toutes concernés-e-s : <http://www.inrs.fr/risques/psychosociaux/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Rapport de visite du restaurant de la Tour Séquoia par le CHSCT

Ce restaurant (1300 repas par jour) a été ré-ouvert lors de l'emménagement en Tour Séquoia (ex SFR) sans travaux préalables dans les cuisines. Le prestataire du restaurant, Eurest, était censé s'occuper des petites réparations et de la maintenance, et le ministère du remplacement des gros matériels. Des conflits de compétences, liés notamment aux coûts, ont entraîné de nombreux retards dans la résolution des problèmes.

Si la salle de restaurant est bien insonorisée, des dysfonctionnements sont observés : longues

attentes, manque d'espace en entrée et aux caisses, isolation thermique défectueuse, chaises manquantes, problèmes récurrents de fuites au plafond, signalétique insuffisante, sol glissant (qui a été changé après plusieurs accidents)...

Dans les cuisines et locaux de travail : escalier dangereux, panes de douche, de lave-mains, d'urinoir, ventilation insuffisante dans les vestiaires, appareils défectueux ou en panne longue (valorisation des bio-déchets, un des 3 fours...).

Les recommandations émises suite à la visite du CHSCT sont les suivantes :

- faire procéder rapidement aux travaux et au remplacement d'appareils sous la responsabilité de l'administration,
- présenter régulièrement au CHSCT les dysfonctionnements répertoriés par CRHAC, avec indication des solutions prévues et suivi de leur mise en œuvre,
- améliorer la signalétique,
- augmenter la place pour les caisses,
- améliorer la circulation dans la zone d'accès aux plats,
- améliorer le dispositif de maintien au chaud des plats,
- clarifier la situation juridique des agents ayant un accident au restaurant administratif (avec information sur l'intranet),
- présenter en CHSCT d'AC le plan de prévention du prestataire.

Des éléments de réponse ont été donnés en séance :

- **fermeture du restaurant Séquoia de début août à fin octobre** pour rénovation de la laverie (local particulièrement étroit et inconfortable qui se trouve après le dépose-plateaux),
- puis nouvelle **fermeture de 5 à 6 mois en 2018** pour reconstruction de la cuisine,
- des solutions de restauration sont recherchées pour ces périodes de fermeture, incluant l'augmentation de l'offre en cafétéria.

Gâchis alimentaire – Tarification au poids – Le point de vue de la CGT

La DRH a choisi de faire désormais payer au poids les fruits coupés et les crudités dans l'objectif affiché de diminuer le gâchis. Elle prétend que cela n'a pas augmenté sensiblement les prix payés par les agents (pas plus de 10 centimes). Elle ne peut toutefois pas assurer que cette stabilité ne résulte pas d'un report sur d'autres produits. Des comparaisons vont être faites.

Pour la CGT, si l'objectif de réduction du gâchis est louable et nécessaire, la solution retenue est mauvaise :

- parce que le gâchis ne porte pas sur les fruits, salades et crudités, mais sur les plats cuisinés, viandes en sauce, accompagnements, comme le montrent nos photos (et toute observation des dépose-plateaux),
- parce que pousser à réduire la consommation de ces produits frais en haussant les prix est défavorable à la santé des agents, et à même d'entraîner un report vers des produits carnés et industriels beaucoup plus producteurs de gaz à effet de serre.

Pour aller plus loin : Guide de l'ADEME «Réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective»

http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/reduire-gaspillage-alimentaire-restau_collec-8887.pdf

Nous y relevons de nombreux conseils intelligents :

- faire un diagnostic, communiquer et mobiliser, associer les utilisateurs,
- impliquer les convives dans l'élaboration des menus,
- améliorer la qualité des produits, augmenter le frais et le bio notamment,
- apporter une dimension de plaisir à la fréquentation des restaurants,
- valoriser le travail de leur personnel...

La CGT demande l'ouverture d'une vraie réflexion sur l'alimentation dans les cantines de l'AC. Le DRH s'y est déclaré ouvert dans le cadre du comité de restauration, qui devrait se réunir d'ici l'été.

Et pour éviter le gâchis dans tous les domaines, nous avons demandé le 21 avril, par signalement au registre Santé Sécurité, que les chaises presque neuves de la cantine de la Tour Pascal soient réaffectées à celle de la Tour Séquoia où il en manque de plus en plus... sans obtenir aucune réponse. Le chef du service SPSSI s'est en séance engagé à «voir».



Gâchis aux cantines un jour ordinaire : pas des fruits coupés ni des salades ni des crudités.

Prise en compte des problèmes de transports en juillet août (travaux du RER A notamment, à compter du 29 juillet 2017)

- application «bienveillante» du règlement intérieur de l'ARTT (qu'une note SG du 26 juin 2015, reconduite en 2016, explicite comme le rétablissement des horaires habituels pour les agents affectés par les travaux et fermetures de lignes, après examen par la hiérarchie de proximité),
- reconduction de la mise à disposition de transports adaptés pour les personnes en situation de handicap, qui avait été mise en place l'année dernière à l'initiative de la CGT,
- le DRH a répondu à la demande de la CGT, concernant la possibilité de télétravail pendant cette période, que le cadre commun actuel le permet, dans le respect de la note de gestion du 28 novembre 2016 (missions compatibles, accord de la hiérarchie...).

Les représentantes de la CGT au CHSCT d'AC sont Dominique Citron et Marie-Christine Van Marle.